

Zeitschrift: Macolin : revue mensuelle de l'École fédérale de sport de Macolin et Jeunesse + Sport
Herausgeber: École fédérale de sport de Macolin
Band: 50 (1993)
Heft: 6

Artikel: L'Association des piscines romandes (APR)
Autor: Jeannotat, Yves
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-998124>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

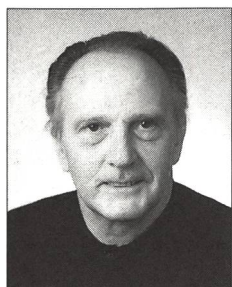
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 05.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L'Association des piscines romandes (APR)

Yves Jeannotat



Henri Reymond fait exploser en feu d'artifice tout ce qui «vit» autour de lui. Le sport est sa passion, mais son vœu le plus cher est que le sport soit «pour tous».

Ancien entraîneur

national de natation, ancien membre du Comité central de la FSN, il est donc aussi – cela va presque de soi – un des principaux animateurs du Groupe de travail pour la promotion du Sport pour Tous en Suisse romande. Enfin, c'est également lui qui tient le Secrétariat de l'Association des piscines romandes (APR), seule association professionnelle suisse de propriétaires d'établissements de bains.

Origines

Par la «Bäder Revue», j'apprends que la naissance de l'APR remonte au 7 février 1976: *c'est à Renens, près de Lausanne, qu'une commission d'études, au terme d'un mandat de réflexion et de prospection, a rallié les suffrages de 54 membres fondateurs, décidés à œuvrer en commun en qualité de responsables de piscines de plein air et couvertes, de*

plages et de bains publics et privés. Aujourd'hui, l'APR compte plus de 70 membres, regroupant quelque 120 établissements de dimensions diverses.

Objectif

L'APR a pour but, précise la «Bäder Revue», de sauvegarder les intérêts de ses membres:

- devant l'opinion publique et les autorités politiques;
- auprès des organisations suisses et internationales en rapport avec les piscines;
- par la recherche et le développement scientifiques touchant à la planification, à la construction, à l'exploitation et à l'entretien des piscines;
- en facilitant les échanges d'expériences;

Pour en savoir plus, une seule adresse: Henri Reymond, secrétaire de l'APR, rue Sainte-Claire 9, 1800 Vevey. Tél.: 021/9215124.

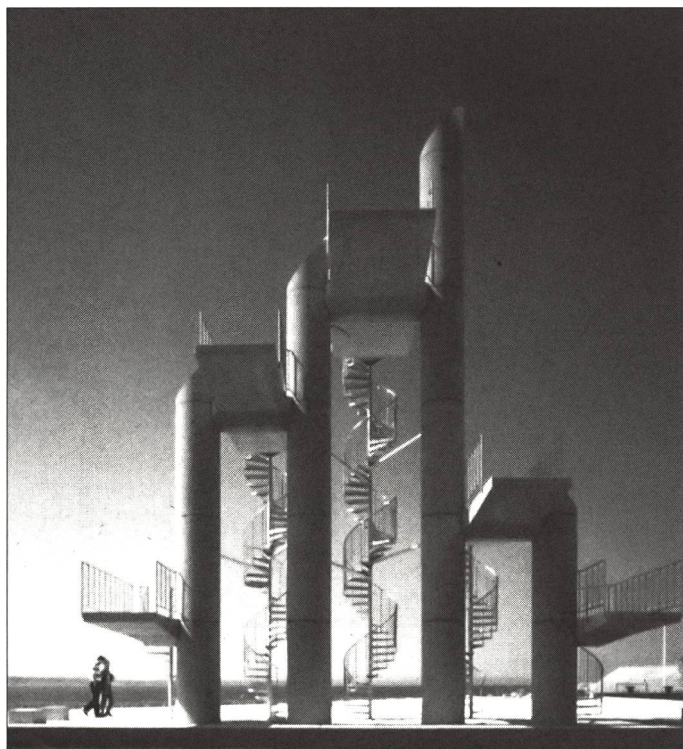
- en organisant des réunions axées sur la spécificité et la diversification des établissements de bains;
- par la divulgation d'une information spécifique aussi large que possible;

- en encourageant la formation professionnelle dans le domaine des piscines.

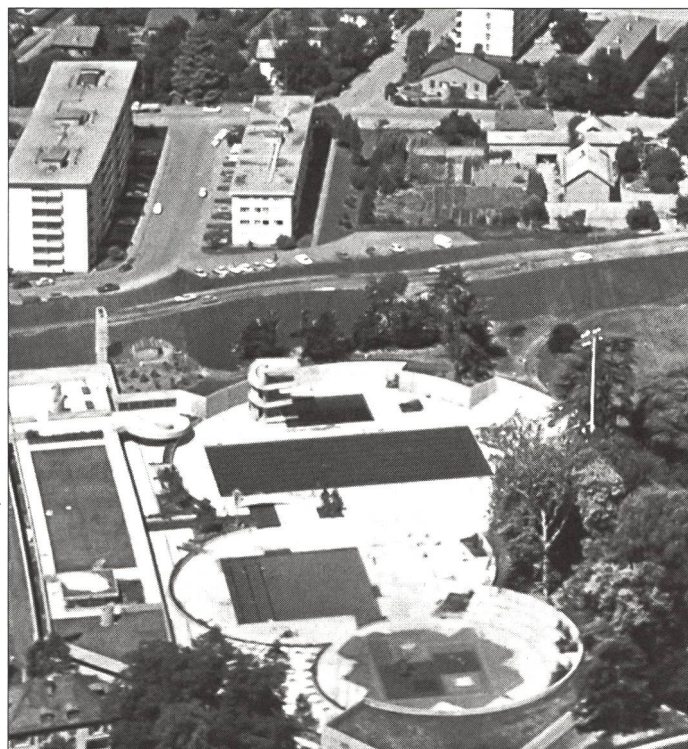
Service

L'APR est aussi un «Service», dont la devise s'inspire de l'éthique sportive et de la déontologie professionnelle exigée par les utilisateurs des établissements nautiques, de l'encouragement de la natation «par tous» et de la recherche des meilleures conditions d'hygiène et de sécurité.

L'APR est membre de l'Interassociation pour la natation (IAN), de la FSN et de la Communauté d'intérêt pour la formation professionnelle des employés d'exploitation des établissements de bains et des Maîtres de bains (IGBA). Elle entretient – la chose mérite d'être relevée – des relations de qualité avec les autorités cantonales aussi bien que communales, ainsi qu'avec tous les milieux engagés dans la prévention des accidents. ■



Piscines du Nid-du-Crô.



Piscine de Lancy.